

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 20 FÉVRIER 2025 à 20h30

Le 20 février 2025 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; BOUCHAUD Thomas ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc

Absents : GASTARD Patrick (proc à L LOISEAU) ; DEZON Marie-Pierre ; PEROTEAU Christelle (proc à P BŒUF) ; BONNARDEL Isabelle (Proc à C GRANGE) ; ARRIVÉ Bruno (Proc à A-M LAFOND) ; NICOLAS Marie-Noëlle (Proc à P PIERRON)

Secrétaire : LAFOND Anne-Marie

Présents : 9 Représenté(s) : 5 Absents : 6 Votants : 14

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

1- Désignation du/de la secrétaire de séance = **Anne-Marie LAFOND**

2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = **14 POUR avec complément concernant Panneau Pocket : les personnes en charge de cette application sont Monsieur le Maire, Anne-Marie LAFOND, Florence BOINOT et Cécile GRANGE**

3- Point Ressources Humaines : contrat de travail d'un agent administratif

Mme Alexandra Soumagne est actuellement à l'accueil – état civil sur un poste en CDD à 28 H, et ce, jusqu'au 31 mars 2025. Il faudra prévoir un bilan de compétences, formation ; mais la décision est reportée au prochain Conseil Municipal.

4- Projet d'implantation d'une antenne radio TDF sur la commune = **14 POUR**

Demande de la société TDF pour la possibilité d'implanter une antenne relais pour téléphonie mobile (SFR) sur une partie de la parcelle communale YA 184 (environ 150 m2), implanté entre le stade de foot et le chemin menant à la route départementale direction Chef-Boutonne, à aménager avec parking. Si le projet est validé, l'antenne mesurera 30 mètres de haut et rapporterait 8000€ à la commune, somme correspondant au prix de vente du terrain.

C'est le prestataire qui préviendra la population, les riverains.

5- Vente de parcelles suite aux demandes des familles Pacreau et Forest = **12 POUR**

Ces terrains sont tous deux en zone A ; mais proposition est faite de 3.50 €/m2 pour la famille Forest (les arbres seront conservés mais pas le banc) et pour la famille Pacreau (cette parcelle est un chemin). Les frais de géomètre et d'acte seront à la charge des acquéreurs.

Cécile GRANGE sort et ne prend part ni au débat, ni au vote.

6- Soliha, projet habitat groupé = **11 POUR, 2 ABSTENTIONS et 1 non vote**

Caution solidaire de la commune et du Département, pour 294 593 € (montant du prêt), soit 147 296.50 € chacun.

7- Subvention exceptionnelle « 24 H pour sauver le territoire de Villefagnan » = **14 POUR**

M. le Maire a reçu le budget prévisionnel de cette manifestation. Une subvention exceptionnelle à l'association des professionnels de santé est proposée à 1500€, suite à la présentation de la manifestation lors du dernier conseil.

8- Demande de subvention de Festiv'Asteur : proposition + lumière et son = **14 POUR**

Cette année, ce festival de théâtre fera une représentation à Villefagnan le samedi 19 juillet à 20h30 à la salle des fêtes, la demande de subvention est de 500€, comme l'an passé + 200 € pour les billets non distribués.

9- Modification des logiciels de l'ATD16 = 14 POUR

Durant la réunion du 16 janvier dernier à Courcôme, l'ATD16 nous informe qu'à la fin du marché 2023-2028, les logiciels actuels JVS et Berger-Levrault vont voir leurs tarifs multipliés par 2 ou 3. C'est pourquoi, une alternative a été trouvée : AGEDI.

Ex : pour une commune comme Villefagnan, actuellement à 2316 €. Après 2028, avec JVS = 3781 € alors que AGEDI 2361 €.

10- Devis

- Enrouleur : l'entreprise Fournié étant la seule à avoir répondu (6 153.60 €), le vote est reporté dans l'attente d'autres devis (Monsieur le Maire est sorti pour ne prendre part ni au débat, ni au vote).

- Portiques pour les parkings du plan d'eau et du moulin (avec panneaux) :

* Mavasa = 4 256.38 € TTC (pour 3 portiques) = 14 POUR

* RIC Collectivités = 3 603.46 € TTC (pour 2 portiques)

- Poteaux de clôture pour le plan d'eau :

* Mavasa = 4 234.86 € TTC

* 3 MMM (O'Brico) = 3 292.70 € TTC = 14 POUR

- Panneaux de signalisation de chantier (pour la sécurité des agents) :

* Mavasa = 1 433.66 € TTC = 14 POUR

- Compresseur :

* 3 MMM = 1 520.95 € TTC

* Prolians = 1 076.04 € TTC = 14 POUR

- Bétonnière :

* 3 MMM = 2 148.99 € TTC

* Prolians = 2 054.75 € TTC = 14 POUR

- 3 Échelles :

* Prolians = 2 906.46 € TTC = 14 POUR

- Éclairage de la gendarmerie :

* Denrée Électricité = 2 530.87 € TTC = 14 POUR

11- Informations et questions diverses

- Dates et organisation des inaugurations :

* Aménagement de Bourg = **Vendredi 27 juin 2025 à 15 H**

* STEP = **Vendredi 4 juillet 2025 à 15 H**

* Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) = **Samedi 4 octobre 2025**

- La réunion des référents s'est bien passée. Les élus étaient présents, suite aux soucis évoqués par les référents aux précédentes réunions.

- Jean-Marc Lacoux explique que les cinq bornes, au moulin, n'avaient pas d'ampoules et a demandé aux agents techniques d'y remédier.

- Laurent Loiseau a contacté Céline Peloquin pour une location de gîte pour le ou la surveillant(e) de baignade qui sera recruté(e). Elle propose un gîte pour un loyer de 300 €.

- Ouverture de la pêche, au plan d'eau des Trois Fontaines, le Samedi 1^{er} mars (arrêté en cours).

- Le vendredi 21 février, Laurent Loiseau et Patrick Gastard ont rendez-vous avec Gaëtan Sourisseau pour des devis de dératisation au plan d'eau ainsi qu'au Coudret.

- Pierrette Pierron annonce qu'elle prépare différents flyers à distribuer par les élus.
- Florence Boinot demande qui sera présent à l'assemblée générale de l'association des Donneurs de Sang : c'est Patrick Gastard qui s'y rendra. Elle est allée à celle des Tracteurs Rétros où tout s'est bien passé. Dimanche 16 février, elle a assisté à la préparation de la Fête du Vent.
- Rappel : **Samedi 15 mars 2025** : théâtre La Grotte, par la troupe du Feu Follet, à 20 H 30 à la salle des fêtes
- Anne-Marie Lafond précise qu'elle sera présente à la soirée paëlla organisée par l'A.P.E.L., ainsi que Pierrette Pierron.
- Monsieur le Maire lit au conseil un mot de remerciement de Mme Caluraud, suite au décès de son mari ainsi qu'une petite carte postale de Marie-Pierre Dezon.

Séance levée à 23H15

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name or set of initials, possibly 'G.P.' or similar, written in a cursive style.